



Longwy-sur-le-Doubs

Bulletin Communal - Année 2019

Le mot du Maire et projet en cours	p.3
Élections	p.4
Règles d'urbanisme	p.5
Foires.....	p.6
Commission bois.....	p.7
Employés communaux.....	p.8
Club « les Rives du Doubs »	p.9
Nos annonceurs	p. 10-12
AFM TÉLÉTHON.....	p.13
Le Souvenir Français	p.14
Longwy Cyclo-club.....	p.15
ACCA Longwy.....	p.16
APE du Grand LAC	p.17
FC Plaine 39	p.18
SICTOM : Infos déchets.....	p.19-21
Informations	p.22
Etat Civil.....	p.23



Chères Longvociennes, Chers Longvociens,



Le Maire
Pierre Thiébaud

Ce bulletin municipal revêt un caractère particulier en raison des prochaines élections municipales. En conséquence nous devons respecter des règles spécifiques de période électorale pour la communication.

Je remercie l'équipe municipale, tous les acteurs longvociens pour leur participation au dynamisme local, au rayonnement de

notre commune, au bien-vivre ensemble dans le respect de l'autre et de ses différences.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles mes vœux les plus sincères de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Les projets en cours

Le Lotissement des Saules :

Les nouvelles contraintes exigées par l'agence de l'eau, l'obligation de fouilles archéologiques et bien sûr le PPRI ont considérablement retardé les travaux.

- Néanmoins les plans des réseaux secs ont été réalisés avec le concours du Sidec. Le projet a été entériné par le conseil municipal et intégrera le budget 2020.
- La construction des 3 maisons seniors est toujours d'actualité (*bail emphytéotique établi avec la CCPJ*).
- Cette année, les demandes de subvention (*DETR*) devaient être déposées avant le 31 décembre 2019 pour l'année 2020, certains travaux débiteront seulement en 2021.
- 5 parcelles seront mises en vente pour la construction de maisons individuelles en 2020. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie.

Renforcement réseau électrique :

L'aménagement du lotissement demande le renforcement du réseau électrique. Ces travaux permettront le remplacement du transformateur implanté dans le cimetière ainsi que la suppression de l'ancienne alimentation aérienne.

Ce renforcement sera pris en charge par le Sidec et bénéficiera d'une *DETR*, les demandes ont été transmises à la Préfecture dans les délais. Le permis d'aménager a été déposé à la Direction Départementale des Territoires au mois de novembre pour validation.

Restauration de l'église :

Une souscription du patrimoine a été lancée afin de restaurer l'intérieur de l'église (*peinture, électricité et sonorisation*). L'accessibilité de l'église est également prévue dans ce projet.

Maison de services aide au public :

La Direction départementale des Finances publiques du JURA vous informe de l'évolution des modalités d'accueil de ses usagers.

En vous connectant à votre espace Particulier sur impots.gouv.fr, vous pouvez effectuer depuis chez vous l'essentiel de vos démarches fiscales courantes. A partir de cet espace confidentiel, vous pouvez consulter votre situation fiscale et accéder à l'ensemble des services en toute sécurité.

Vous pouvez notamment gérer votre profil, payer vos impôts, consulter vos déclarations, vos avis d'impôts, vos paiements, effectuer des démarches comme un changement d'adresse ou bien encore faire une réclamation.

Si nécessaire, vous pouvez prendre rendez-vous avec un agent des finances publiques depuis votre espace particulier ou via la rubrique « Contact » en bas de la page d'accueil du site.

Vous pouvez également trouver les réponses à vos questions fiscales et aussi y rechercher, des transactions immobilières pour vous aider à estimer votre bien.

Par ailleurs, la direction départementale des Finances publiques du Jura souhaite renforcer son partenariat avec la Maison de Service au Public (MSAP) de Chaussin et améliorer ainsi sa relation de proximité.

Dès le 1^{er} Janvier 2020, les personnes qui ne peuvent pas utiliser les services en ligne ou souhaitent une assistance pour en bénéficier pourront s'adresser directement à la MSAP de Chaussin.

Il est signalé qu'aucun paiement (*espèces, carte bancaire ou chèque*) n'y sera possible.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

Pour les municipales 2020, il était possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020
(contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin).

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)**

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

Tous les travaux à l'intérieur d'une propriété doivent faire l'objet d'une déclaration.

CERFA Déclaration préalable (DP) pour :

- Constructions nouvelles inférieures à 20 m²
- Piscines non couvertes entre 10 et 100 m²
- Changement de destination d'un local de plus de 10 m²
- Travaux sur construction existante qui ne modifient pas les structures porteuses ou les façades
(ex : changement de fenêtres, de portes)

CERFA Permis de construire (PC) pour :

- Constructions nouvelles supérieures à 20 m²
- Travaux sur construction existante qui modifient soit les structures porteuses soit les façades

CERFA Permis de démolir pour :

- Démolition d'un local

Tous les formulaires sont téléchargeables sur le site : www.service-public.fr

Pour obtenir les plan cadastraux nécessaires aux demandes,
s'adresser à :

HOTEL DES IMPOTS
2, rue Turgot 39000 LONS LE SAUNIER
Tél : 03.84.43.46.00.

Le cadastre est aussi consultable en ligne sur le site : www.cadastre.gouv.fr

Avec ce site, vous pouvez :

- Rechercher une parcelle par adresse ou référence cadastrale
- Imprimer un extrait de plan cadastral
- Mesurer une distance ou calculer une surface

Tous les documents relatifs
à l'urbanisme sont à transmettre
à la mairie au nombre d'exemplaire
nécessaire indiqué sur les dossiers CERFA.

Foire de Printemps

Gérée et organisée pour la 7^{ème} fois par la commune, la foire de printemps n'a pas poursuivi son embellie. En effet les conditions météorologiques furent désastreuses tout le week-end. Les exposants, venus malgré la pluie et le vent, n'ont pas eu beaucoup de succès du fait du faible nombre de visiteurs. La fête foraine, toujours copieusement garnie, a réussi malgré tout à attirer les plus jeunes.

Souhaitons à cette « petite » foire de retrouver quelques rayons de soleil lors de la prochaine édition qui aura lieu le week-end du 25 et 26 avril 2020.

FOIRE DE PRINTEMPS
25 et 26 Avril 2020

FOIRE D'AUTOMNE
26 et 27 Septembre 2020

Foire d'automne

La dernière concession s'est terminée avec l'édition 2018, nous avons donc lancé un nouvel appel d'offre en janvier 2019, ce dernier s'est avéré infructueux. Nous ne sommes pas parvenus à trouver un accord avec l'ancien délégataire compte tenu de ses prétentions.

Face à cette situation, plusieurs possibilités s'offraient à nous :

- Donner la gestion de la foire à l'intercommunalité comme la loi le préconise, les foires et marchés sont une compétence des intercommunalités.
- Gérer au niveau communal cette manifestation
- Abandonner notre traditionnelle foire

EN TANT QUE MAIRE, cette dernière solution ne me paraissait pas envisageable compte tenu de tous à cet évènement populaire et familial. D'autant plus que toutes les municipalités qui se sont succédées ont eu à cœur de préserver et de transmettre ce patrimoine vivant.

Aussi, la municipalité a décidé à l'unanimité de gérer la foire et de faire appel à un prestataire. La traditionnelle foire de Longwy est désormais organisée par la municipalité avec l'appui de la société jurassienne BOITALOC spécialisée dans l'évènementiel représenté par Franck Roussel. Malgré quelques difficultés, le bilan de cette foire est positif. Plus de 500 exposants, 10000 voitures et de nombreux visiteurs sont venus garnir et animer notre commune le temps d'un week-end. Des modifications importantes devront être apportées pour redynamiser et moderniser la manifestation dans les années à venir afin qu'elle perdure.

Rendez-vous les 26 et 27 septembre 2020
pour la foire d'automne à Longwy sur le Doubs.





COMMISSION DU BOIS

Comme l'année précédente, la vente d'affouage a totalisé **716.75 stères** répartis sur **23 inscrits**.

Un lot n'ayant pas été retiré pour la deuxième année consécutive, la commission a décidé d'appliquer 50 euros de droit d'inscription récupérable après le cubage.

La vente de grumes s'est élevée à **21 588 €** pour les chênes et **5 747 €** pour les hêtres.

L'exploitation des coupes 8-9-39 fournira les lots d'affouage de 2019/2020 ; la vente des grumes reste prévue pour le printemps.

177m³ sont proposés à la vente dont 113m³ de chêne, le reste en hêtre.

Une partie de la coupe 16 sera vendue en appel d'offre suite à une forte attaque de scolytes, les épicéas sèchent et perdent leur valeur marchande, d'autant plus que l'offre est abondante.

L'ONF poursuit son plan de programmation, la commune autorise le martelage des coupes 6 et 7 pour l'exploitation courant 2020.



2019 fut une année riche en événements pour les employés communaux de Longwy sur le Doubs. Elle a débuté par le départ en retraite de Jacques et s'est terminée par la remise du diplôme et la médaille du travail échelon vermeil à Muriel.



Jacques POIFFAUT a pris sa retraite, après 37 ans de bons et loyaux services au sein de la commune.

Il est embauché comme garde-champêtre le 2 novembre 1981. Intégré dans le cadre d'emploi des agents d'entretien territoriaux, Jacques est promu au poste d'agent d'entretien qualifié le 1^{er} janvier 1997. Après avoir réussi l'examen professionnel le 14 novembre 2001, il obtient un avancement au grade d'agent technique qualifié puis agent technique le 1^{er} janvier 2007.

Par la suite, il est nommé agent de maîtrise au titre de la promotion interne le 1^{er} janvier 2012 puis agent de maîtrise principal le 1^{er} janvier 2017. Jacques termine sa carrière comme technicien catégorie B, promu au titre de la promotion interne le 1^{er} décembre 2017.

Nous le félicitons pour la qualité du travail accompli durant toute sa carrière, pour son professionnalisme, c'est une figure du village, nous lui souhaitons une longue et agréable retraite.

Nous comptons sur Jacques comme vacataire lors des foires ...

Muriel PÉGUILLÉ a reçu lors de la cérémonie du 11 novembre 2019 le diplôme et la médaille du travail échelon vermeil correspondant à 30 années de services.

Muriel est embauchée le 1^{er} octobre 1988 comme stagiaire au sein de la commune avec un emploi de 5 heures hebdomadaires, puis titularisée le 1^{er} octobre 1989. Le 1^{er} avril 1991, elle est intégrée à la filière technique comme agent d'entretien. Le 1^{er} novembre 2005, Muriel est devenue agent des services techniques avec un avancement le 1^{er} octobre 2006 et en 2013 la fonction d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 30 heures, suivi d'un avancement au grade d'adjoint technique principal le 1^{er} avril 2017, puis promue le 1^{er} avril 2019 agent de maîtrise.

Nous félicitons Muriel pour le diplôme et la médaille du travail échelon vermeil et nous lui souhaitons une bonne continuation au sein de notre commune.





Saison 2019-2020

- 5 septembre 2019 : Reprise des activités
- 10 octobre 2019 : Goûter de rentrée offert par le club
- 7 novembre 2019 : Élection du nouveau bureau
- 14 novembre 2019 : Assemblée générale
- 19 décembre 2019 : Repas de NOEL
- 9 janvier 2020 : Galette des Rois
- Mai ou Juin 2020 : Sortie d'une journée
- 25 juin 2020 : Repas de fin de saison
- 10 août 2020 : Pique-nique au camping

Le 25 Juin 2019,
les aînés du club "Les Rives du Doubs"
ont passé une agréable journée dans le Morvan.

Mini croisière sur le Lac des Settons
et visite d'une saboterie à Gouloux.

Visite du Musée des Nourrices
et d'une pisciculture à Alligny en Morvan



Intermarché

SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

41, route de Longwy - 39120 ASNANS BEAUVOISIN

Tél. 03 84 81 77 85



12 rue du Mont
25330 Fertans
f.girard-forestier@orange.fr
06 08 14 50 68

Fabricant & distributeur de
plaquettes forestières

SAS ROUSSOT



MATERIELS AGRICOLES

ROUTE NATIONALE
39120 ANNOIRE

sas.roussot@orange.fr

Tél Bureau:
03 84 70 10 90

Tél Atelier:
03 84 70 10 39

Tél Commercial:
07 63 44 62 59

SARL FERRAROLI



Couverture
Charpente
Zinguerie



Étanchéité
Bardage
Isolation combles



CHAUSSIN

Tél. 03 84 71 89 46 - Port. 06 63 67 63 93

mail : christophe@ferraroli.fr



IMPRIMERIE

Guinard

27 route de Louhans
71270 PIERRE-DE-BRESSE
Tél. 03 85 76 21 48
Fax 03 85 72 87 44

imprimerie.guinard@wanadoo.fr

Electricité

SARL
RAICHON JEAN-LUC



ECLAIRAGE PUBLIC
ELECRICTE GENERALE

5007, rue François Arago
39800 POLIGNY
Tél. 03 84 37 29 60

EIRL BRESARD **CHAUFFAGE / SANITAIRE**

Plomberie, Chauffage, Sanitaire, Cheminée,
Poêle à Bois ou granulés, Salle de Bain clef en main

39120 ANNOIRE - 06 37 68 50 52 / 03 84 82 74 10



Peinture
Papiers peints
Joints plaques de plâtre

Dominique PHILIPPE

☎ **03 84 81 46 10**

4 rue du haut des blés
39120 CHENE - BERNARD

Revêtements muraux
Enduits Projetés
Placo - Isolation



7j/7
24h/24

Pompes Funèbres Andriquet-Regard *Marbrerie*

Pierre-de-Bresse
1 route d'Authumes
Tél. 03 85 72 81 50

*Une équipe à votre écoute
depuis plus de 30 ans*

CHAUSSIN
4 route du Deschaux
Tél. 03 84 81 73 51



*Pour vous accompagner, notre écoute
la tradition de notre savoir-faire,
la pérennité du souvenir*

Route de Lons
39120 ASNANS-BEAUVOISIN
03 84 81 79 11

Rue du Luxembourg
39500 TAVAUX
03 84 80 06 05
à votre écoute 7j/7 et 24h/24

sari BONNET

Fuel - Charbon - Granulés de bois
AdBlue



bp Superfioul
Le choix de la qualité



17. Route de Chalon - 71270 CHARETTE VARENNES
Tél/Fax : 03 85 76 23 03



BLOCS BÉTON - REVÊTEMENTS DE COURS
VENTE/LIVRAISON SABLES ET GRAVIERS
CANALISATION

900 Route de Lième - Z.I. 39570 PERRIGNY
☎ 09 67 05 20 33

Peguillet

MENUISERIE



Toute la
menuiserie pour
le bâtiment

4, Rue des Ecoles
39120 LONGWY / DOUBS



03 84 81 62 43

www.menuiseriepeguillet.fr



Depuis quelques années les bénévoles pour le Téléthon de Longwy sur le Doubs organisent une soirée dansante pour récolter des dons.

Le 30 novembre 2019, 148 personnes se sont réunies autour d'une fondue préparée devant eux par Monsieur Nicolas.

Avec une très bonne musique gérée par Chris Animation et une tombola qui a ravi les gagnants ; La soirée a été riche en conversations, en rires et en pas de danse.

La totalité des recettes de 1522 euros a été reversée à l'AFM Téléthon.

Nous remercions tous les participants, la municipalité, les associations et les commerçants qui ont participé à cette réussite.

L'équipe du Téléthon



Le 11 novembre est l'occasion de rappeler aux Français et en particulier aux jeunes générations les diverses pages de notre histoire nationale.

Cet anniversaire est le moment privilégié pour rendre hommage aux 2 millions de Français qui ont fait le sacrifice de leur vie pour notre liberté au cours de ces guerres.

Mais derrière ces hommages, il est nécessaire d'entretenir et sauvegarder leurs tombes : 700000 de ces soldats reposent dans nos cimetières communaux et nombreux sont ceux qui n'ont plus de famille.

LE SOUVENIR FRANÇAIS se substitue à elles pour assurer la dignité qui leur est due et entretenir leurs tombes.

Mais l'action du Souvenir Français ne se limite pas aux cimetières communaux, il s'investit également dans les cimetières nationaux et internationaux. N'oublions pas que de nombreux soldats sont tombés hors de France et n'ont jamais retrouvé le sol français.

Le SOUVENIR FRANÇAIS a besoin du concours de tous pour lui permettre d'assurer et de pérenniser sa mission.

ADHERER AU SOUVENIR FRANÇAIS

Votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et au soutien de notre action.

Pour tous renseignements ou adhésions vous pouvez vous adresser à :

- M. Pierre THIÉBAUT : Président du Souvenir Français du Comité de Chemin
- M. Paul ROSSIGNOL : Délégué
- M^{me} Monique ROSSIGNOL : Délégué



Le club se porte bien, avec ses trente licenciés, pour moitié de féminines. Nous sommes le club le plus représenté en féminines du Jura.

Entraînements : Jeudi 13h30, Samedi : 13h45 et Dimanche matin : 8 h ou 9 h

Les différentes manifestations pour cette année 2019 ont été :

- l'organisation de notre randonnée la « Longowycienne » rando qui est inscrite à la Fédération Française de Cyclotourisme, le 12 mai 2019. Plusieurs circuits étant proposés, c'est une centaine de cyclos venus de Bourgogne Franche-Comté qui ont pu découvrir les contreforts du Revermont, les routes et maisons bressannes.
- La Foire d'automne où nous tenons restaurant et buvette, qui connaît toujours un grand succès.
- Un séjour vélo de huit jours à la découverte de la côte Atlantique vers Royan.

Nous participons également aux randonnées et différents brevets montagnards organisés par les clubs de Bourgogne - Franche-Comté.

Pour 2020 un grand challenge attend quelques féminines qui partiront de Longwy pour Toulouse, dans le cadre de « Toutes à Toulouse », rassemblement international. Le club a déjà participé à « Toutes à Paris » et « Toutes à Strasbourg ».

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. Vous serez accueillis chaleureusement, la vocation du club étant de promouvoir la pratique conviviale du cyclotourisme dans un esprit de détente et de bonne camaraderie. Vous pourrez rouler en toute sécurité puisque le club compte animateurs, initiateurs et titulaires du PSC1 et deux responsables pour la sécurité lors des randonnées.

Organigramme du bureau :

Présidente : Claude PERRAUD
Vices Présidents : Henri THIELLET et Robert JANVIER
Secrétaire : Michel POUTHIER
Trésorier : Hervé CLAVIER
Trésorier adjoint : Colette VAUCHEZ

Composition du Comité Directeur :

Les autres membres : A. POUTHIER – R.DETOT – D. BILLOT et L. PEGUILLET
(responsables sécurité).

Adresse mail : claud.perraud39orange.fr

Le Longwy Cyclo-club a vécu en 2019 un évènement important avec le tour de France au plus près des frontières, d'Annie et Michel POUTHIER et leur chienne Lanny.

Départ de Longwy le 10 mai, autour d'un café-brioche avec de nombreux amis, cyclos, marcheurs. Après deux mois et demi sur les routes, retour chez eux le 26 juillet. Ce voyage représentait 6600 kms avec 77000m de dénivelé.

Bravo à eux.



Président : Sébastien DAVID
Vice-président : Charles-Elie POIFFAUT
Secrétaire : Florian LULLIER
Trésorier : Jean-Claude THOMAS

Les autres membres du bureau sont :
Jacques BRULEBOIS, Sylvain DANIEL, Gérard BONJEAN, Geoffrey DAVID,
Gilles GALLOT.

Nous avons installé de nouveaux miradors pour renforcer la sécurité au cours des battues de grand gibier. Notre plan de chasse au lièvre est pratiquement bouclé.

Pour les chevreuils, nous sommes à la moitié du tableau.

En ce qui concerne les sangliers, notre tableau est à huit réalisations malgré de mémorables balais !!!

Nous avons réalisé des beaux prélèvements de palombes également.



Notre repas de chasse se déroulera le samedi 7 mars 2020 à la salle polyvalente.

*Je remercie l'engagement des chasseurs nécessaire
au bon fonctionnement de notre ACCA.*

Menu

7 mars 2020

Terrine de lièvre
et de chevreuil

∞
Fondue de chevreuil
et crudités

∞
Fromages

∞
Dessert

APE DU GRAND LAC

Chaque année, diverses manifestations jalonnent la vie scolaire de l'ensemble des élèves du RPI.

Le 26 octobre dernier, pour la deuxième année consécutive, ce n'est pas moins de 35 petits « *monstres gourmands* » qui ont pris place autour d'un atelier « *confection d'un effroyable panier* » destiné à recueillir les friandises. Armés de leur panier, les apprentis sorciers et terrifiants fantômes ont pris l'assaut des rues d'Annoire à la quête des précieux bonbons. Un goûter a ravi les papilles des petits et des grands.

L'émerveillement et les rires ont également été au rendez-vous lors du spectacle de magie qui a clôturé l'année scolaire 2018/2019.

Abracadabra... Un foulard apparaît par magie et laisse place à des regards stupéfaits, des questionnements variés ou, pour les plus suspicieux, des recherches dignes des plus grands détectives. Le spectacle terminé, le goûter dansant a ravi les apprentis magiciens.

Ces journées divertissantes pour les enfants sont également un moyen de créer du lien entre les parents. Leur organisation nécessite de l'aide humaine mais également un soutien financier. Des manifestations sont ainsi régulièrement mises en œuvre au sein des communes du RPI :

- La vente des fleurs de Toussaint,
- La vente des fleurs du 8 mai...

Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants de Longwy, Chemin, Annoire pour leur participation. La dernière vente de fleurs de Toussaint a été honorée d'un bénéfice de plus de 300 euros.

Sans compter, que pour l'année scolaire 2018-19, l'APE a pu également financer le spectacle de fin d'année à Longwy et apporter une participation pour celui d'Annoire.

Enfin, la menace d'une potentielle fermeture de classe demeurant prégnante, l'association des parents d'élèves maintient sa vigilance. A l'instar des actions réalisées l'année dernière (*articles de presse, occupations de l'école, banderoles...*), d'autres idées émergent déjà pour dire NON A LA FERMETURE DE CLASSE.

Mail: APE <reseauparents-apedugrandlac39@orange.fr>



Confection d'un effroyable panier
26/10/2019



Abracadabra

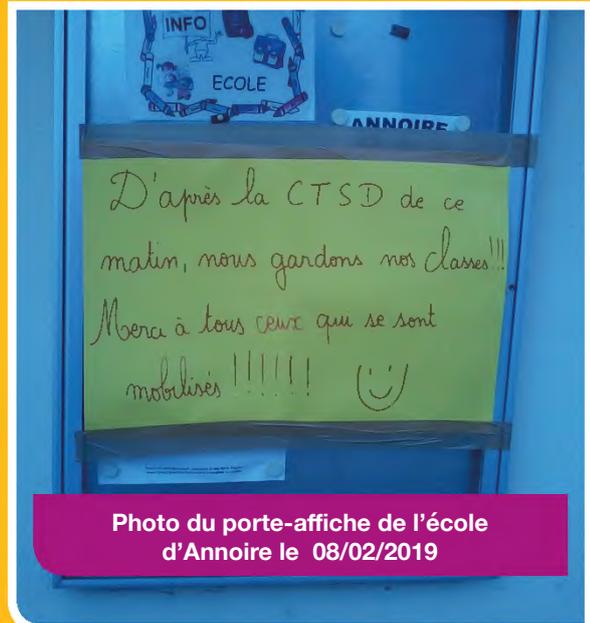


Photo du porte-affiche de l'école
d'Annoire le 08/02/2019





Le FC PLAINE compte 180 licenciés et 13 équipes.

2 équipes U7, 2 équipes U9, 2 équipes U11, 1 équipe U13-U15, 2 équipes U18, dont une féminine, 3 équipes Seniors et une nouveauté cette saison : la création d'une équipe de vétérans.

BUREAU :

- Président :** RIGAUD Daniel
- Vice-président :** BARBIER Jérôme
- Secrétaire :** HENRY Florent
- Secrétaire adjoint :** CUSSEY Florian
- Trésorier :** BAUD Françoise
- Trésorier adjoint :** COLSON Frédéric

Pour contacter le FC Plaine 39 : 06.58.13.93.13



Équipe U18 du FC Plaine 39 avec des nouveaux maillots sponsorisés par l'entreprise Menuiserie PEGUILLET.



BACS COUVERCLES JAUNES

BACS COUVERCLES BLEUS

JE TRIE, TU TRIES, IL TRIE...

4 CATÉGORIES D'EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES DANS LE BAC COUVERCLE JAUNE OU BLEU

ALUMINIUM, ACIER

Aérosols, boîtes de conserve, cannettes...



CARTONNETTES

Briques alimentaires, boîtes à oeufs, boîte de soupe...



EN DÉCHÈTERIE !

PLASTIQUES

Bouteilles, flacons, (avec leurs bouchons vissés dessus), pots et barquettes, Sacs et films en plastique.



POLYSTYRÈNE

Barquettes de viande



Les emballages sont à jeter vides, égouttés et pas forcément lavés.



6 ERREURS LES PLUS COURANTES !

PRESQUE 1 DÉCHET SUR 4 EN POIDS, DU BAC "EMBALLAGE" EST MAL TRIÉ 25,29% d'erreur de tri au 1^{er} semestre 2016. Le coût de traitement a augmenté de 50% au second semestre 2016. A chacun de s'impliquer afin de réduire cette dépense.

Les 6 erreurs les plus courantes : le verre, le carton, le papier, le textile, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les piles.



UNIQUEMENT EN APPORT VOLONTAIRE

EN POINT TRI



PAPERS, JOURNAUX, MAGAZINES, LIVRES, ENVELOPPES...
SANS FILM PLASTIQUE
(ne pas mettre de papiers de bonbons, papier cadeaux...)



VÊTEMENTS, MAROQUINERIE, CHAUSSURES ET COUVERTURES
(ne pas mettre si mouillés ou huileux)



BOUTELLES, BOCAUX, FLACONS DE VERRE
(ne pas mettre de verre de table, assiette, ampoule, verre technique type pyrex, parebrise, miroir...)

DÉCHÈTERIES : PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER À COMPTER DU LUNDI 16 OCTOBRE 2017

HIVER	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	matin	après midi										
DOLE	9h30-11h45	13h30-16h45										
BREVANS	9h00-11h45	13h30-17h15										
TAVAux			9h30-11h45				9h30-11h45				9h30-11h45	13h30-16h45
CHAUSSIN				13h30-16h45	9h30-11h45			13h30-16h45	9h30-11h45	13h30-16h45	9h30-11h45	13h30-16h45
MT/VAUDREY				13h30-16h45	9h30-11h45			13h30-16h45		13h30-16h45	9h30-11h45	13h30-16h45
DAMPIERRE				13h30-16h45		13h30-16h45		13h30-16h45	9h30-11h45	13h30-16h45	9h30-11h45	13h30-16h45
V FARLAY				14h00-16h45	9h30-11h45			14h00-16h45			9h30-11h45	13h30-16h45
MONTMIREY						13h30-16h45					9h30-11h45	13h30-16h45
SALIGNEY						13h30-16h45					9h30-11h45	13h30-16h45
SAINT AUBIN					9h30-11h45						9h30-11h45	13h30-16h45

Utiliser avec la réglette

Aérosol avec	Aérosol
Ampoule basse conso.	Ampoule à filament
Ampoule halogène	Annuaire
Appareil électroménager	Assiette carton, plastique
Baril de lessive	Barquette aluminium
Barquette plastique	Barquette polystyrène alimentaire
Batterie de voiture	Bidon d'huile moteur
Bocal en verre	Boîte de fromage en bois

Où jeter quoi ?

Branchage Brique alimentaire

- Bac couvercle jaune/bleu**
Emballages ménagers recyclables
- Colonne Verre**
- Colonne papier** Journaux, magazines, revues
- Compostage domestique**
- Colonne à textile**
- Déchèterie**
- Bac couvercle gris** Ordures ménagères
- Magasin ou Point de vente**
- Pharmacie**

Un doute, une question ?

Contactez-nous au 03 84 82 56 19 ou par email ambassadeurs@sictomdole.fr

Jouet		Journaux
Laine de verre		Lingette, mouchoir
Linge de maison		Litière de chat
Livre		Magazine, revue
Matelas		Médicament
Meuble		Miroir
Moquette		Ceufs (boîte carton, plastique, polystyrène)
Ordinateur, écran		Papier absorbant
Papier cadeau (sauf métallisé)		Papier d'écriture
Papier emballage		Papier peint
Pile		Planche de bois
Plante		Plaquette de médicaments vide
Pneu avec/sans jante (d'un particulier)		Poêle, casserole
Polystyrène (calage, meuble)		Polystyrène alimentaire (boîte poisson, viande)
Porcelaine, faïence		Pot de confiture en verre
Pot de crème, yaourt (plastique)		Pot de peinture
Poterie, pot de fleur		Radiographie
Rasoir jetable		Recharge plastique (savon)
Réfrigérateur, congélateur		Restes de repas
Sac à main/dos/sport		Sac en papier propre
Sac cabas plastifié		Sac de terreau
Sachet plastique (chips, café)		Seringue, aiguille
Stylo, feutre, marqueur		Table à repasser
Taille d'arbre		Téléphonie, télévision
Tuyau d'arrosage		Ustensile de cuisine
Vaisselle		Vélo
Verre de table cassé		Vêtements
Vêtements mouillés, souillés (peinture)		Vitre



MEMOTRI® - Marque et modèle déposés
Editions & Compagnie - 01.60.92.41.70

Le Mémotri® a été assemblé manuellement en E.S.A.T (anciennement C.A.T.)
par des personnes handicapées



Mémo

Je trie mes déchets et respecte l'environnement avec



les couleurs du tri
SICTOM de la Zone de Dole



Verre



Les interdits :
vaisselle, faïence,
verre de table,
ampoule,
vitre, miroir...

Pots, bocaux, bouteilles et flacons

Papier



Journaux, magazines, revues,
papier de bureau, enveloppes, cahiers, ...

Les interdits :
film plastique, enveloppe kraft,
couverture de livre cartonnée,
papier d'emballage,
papier cadeau, carton...

Emballages ménagers

Dans le bac à couvercle jaune ou bleu
Emballages vides et en vrac



Plastiques

Bouteilles, flacons, avec les bouchons vissés dessus



Cartonnettes



Aluminium et acier



Polystyrène

Les Déchets Diffus Spécifiques



Pensez à votre santé et à l'environnement

Les DDS, les déchets spécifiques ne vont pas à la poubelle, ni dans la nature, ils doivent être apportés systématiquement en déchèterie. Depuis 2013, ECODDS est l'éco-organisme auquel adhère le SICTOM pour la gestion spécifique de ces déchets.

LES DDS (DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES), C'EST QUOI ?

Ce sont des produits que vous utilisez en moyenne 2 à 3 fois par an, souvent issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage. Ils se présentent sous forme liquide, solide, pâteuse ou gazeuse.

POURQUOI LES DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE ?



Les produits chimiques usagés peuvent constituer des déchets dangereux pour votre santé et être un réel facteur de pollution. Ils ne peuvent pas être pris en charge par le ramassage des ordures ménagères.

VIDES OU PLEIN ET IDENTIFIÉ

- Qu'ils soient vides, souillés, avec un reste de contenu ou pleins, vos déchets chimiques doivent être déposés en déchèterie. Veuillez, par ailleurs, à bien visser les bouchons pour éviter tout écoulement.
- S'ils ne se trouvent pas dans leur contenant d'origine (par exemple, si vous avez vidé du *Whitespirit* dans une bouteille d'eau), il est important d'identifier vos produits en collant une étiquette sur leur emballage.



QUELQUES RÈGLES À RESPECTER :

- Toujours demander au gardien de déchèterie où doivent être déposés vos produits.
- Déposer vos produits dans la zone prévue à cet effet.
- Les produits professionnels, agricoles, radioactifs, explosifs et les bouteilles de gaz sont interdits.

Quelques chiffres...

Tous ces déchets récupérés sur la zone du SICTOM représentent :

2015 : 88 tonnes.

2016 : 71 tonnes.

MÉMO TRI DDS

Quels déchets déposer en déchèterie ?

Chauffage, cheminée, barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

Entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Bricolage & Décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide-rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Entretien jardin



Engrais non organique, anti-mousses et moisissures, herbicide, fongicide.

Entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Conservez ce mémo tri DDS, il vous rendra service !



Mairie Longwy-sur-le-Doubs

6 Rue du Pont
39120 Longwy-sur-le-Doubs
Tél: 03.84.81.62.68

Horaires d'ouvertures

Lundi de 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi de 15 h à 18h.

Telephone urgence: 07 60 70 63 39

PERMANENCES
DU MAIRIE ET DES ADJOINTS
sur rendez-vous
les jeudis et vendredi matin.

CONTACTER LA MAIRIE AU
03 84 81 62 68.



LA POSTE

Horaires d'ouvertures

du Lundi au Samedi
de 9 h 00 à 11 h 00



Tél. 09.72.67.50.39



Tél. 0.800.47.33.33



Tél. 03.84.81.81.99

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET FISCALES :
Trésorerie du Val d'amour

19, rue Jules GREVY
BP 26
39380 MONT SOUS VAUDREY
Tél : 03.84.81.57.07.

Ouverture des bureaux :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12 heures.
Fermé le mercredi.

MARIAGE :

S'adresser à la mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux futurs époux pour constituer le dossier.
Pour un contrat de mariage s'adresser à un notaire.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE :

S'adresser en Mairie

NAISSANCE :

Déclaration à faire en mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance.

DECES :

S'adresser à un médecin pour le constat.



INFORMATIONS ET ETAT CIVIL

TRANSPORT SCOLAIRE QUELLES NOUVEAUTÉS ?

INSCRIPTIONS

Pour avoir un titre de transport à la rentrée, l'inscription doit être réalisée sur le site internet de la Région :

www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires-contacts-bourgogne-franche-comte

BILLETTIQUE SCOLAIRE

UNE NOUVELLE CARTE SANS CONTACT VALABLE DURANT TOUTE LA SCOLARITÉ.

La nouvelle carte sans contact de votre enfant doit être présentée devant le valideur, à chaque montée dans le car.

UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE POUR LES ÉLÈVES TRANSPORTÉS

L'outil billettique vise à renforcer la sécurité de vos enfants en permettant de :

Disposer d'une liste nominative d'élèves à bord en cas d'incident

Prévenir les familles de tous types d'évènements par l'envoi de SMS

Permettre un suivi du car en temps réel grâce au flashcode disponible sur la carte de transport ou sur le site internet de la Région.

L'ensemble de ces fonctionnalités sont opérationnelles depuis le 1^{er} janvier 2020.

GRATUITÉ

Dès septembre 2019, la gratuité des transports scolaires pour les élèves ayants-droit, est étendue aux 7 territoires pour lesquels la Région Bourgogne-Franche-Comté est compétente : la Côte-d'Or, le Doubs, le Jura, la Nièvre, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire et l'Yonne.

Les familles de Bourgogne-Franche-Comté pourront bénéficier d'une gratuité totale des transports scolaires à condition de répondre aux critères «d'élève ayant-droit» du règlement régional de leur territoire.

SNCF

POUR LES ÉLÈVES TRANSPORTÉS SUR LE RÉSEAU SNCF, SCOLARISÉS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION EST SIMPLIFIÉE !

Il est désormais nécessaire de s'inscrire en ligne pour bénéficier d'un abonnement scolaire Bourgogne-Franche-Comté (sous réserve de la validation de votre demande par la Région).

LES TITRES DE TRANSPORT SONT DIRECTEMENT ENVOYÉS AU DOMICILE DES FAMILLES.



Etat Civil

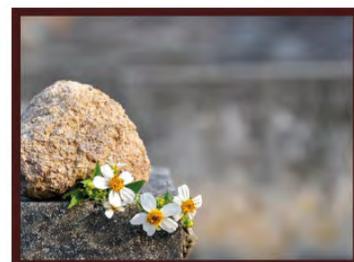


Naissances

■ TREVES Timaël	10/03/2019
■ FOREST Lua	30/04/2019
■ HERNANDEZ-GARCIA Esteban	20/07/2019
■ DA SILVA TAVARES Francisca	09/11/2019
■ MASSARD Hanna, Sylvie, Claire	08/12/2019

Décès

■ LEITE Sandrine, Sidalia épouse JACINTO	15/01/2019
■ GUYÈNOT Yvonne, Marie veuve GAY	13/02/2019
■ COULADANT Marie, Georgette, Emérance, Félicie épouse CONTESSE	01/03/2019
■ SCRIVE Guy, René	29/06/2019
■ CLAVIER Maxime, Paul, Roger	13/08/2019
■ LACROIX Marinette épouse PAULY	22/08/2019





NUMÉROS D'URGENCES



15

SAMU



17

**Police
Gendarmerie**



18

Police



112

**Toutes
Urgences**



119

**Enfance
Maltraite**



03 88 37 37 37

Centre Antipoison

